



LA COMPOSTIÈRE DE L'AUBE – BOUILLY (10)



INTRODUCTION

L'AFNOR alloue pour 5 ans la marque EnVol® (Engagement Volontaire de l'Entreprise pour l'Environnement), aux PME/TPE. Après avoir identifié leurs principaux enjeux environnementaux, les entreprises engagent un programme d'actions prioritaires et une perspective d'amélioration continue.

PRÉSENTATION

La Compostière de l'Aube est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à autorisation (rubrique 2780-2). C'est une plate-forme de compostage qui réceptionne des déchets organiques et déchets verts des collectivités et industriels. Du déchet au produit, tout est contrôlé.

ACTIONS

La Compostière de l'Aube s'inscrit dans une démarche de maîtrise de ses impacts environnementaux à tous niveaux. Le programme d'actions prioritaires, induit par la mise en place de la démarche enVol® (label obtenu en octobre 2012), permet désormais de réduire les principaux impacts environnementaux.

AIR

INSTALLATION D'UN LAVEUR DE GAZ ET DE BIOFILTRÉS

Après lavage, l'air est épuré de l'ammoniac et envoyé vers les biofiltres pour détruire les gaz soufrés et odorants.

EAU

REALISATION DE 2 LAGUNES ETANCHES

Dans la 1^{re} lagune, les eaux de ruissellement sont aérées pour dégrader la matière organique. Puis, dans la 2^{ème} lagune, elles sont stockées pour être recyclées en été par épandages sur cultures et sur TTCR*

DÉCHETS

MISE EN PLACE D'UN TRI

Un tri des déchets non compostables (verres, plastiques, ferraille, gravats, ...) est fait à la main. Ces déchets sont stockés dans une benne puis envoyés en centre de tri.

ODEURS

ACQUISITION DE MATERIEL ET FORMATIONS DE PERSONNEL

Afin de minimiser l'impact de l'activité sur les villages alentour, du matériel d'aération des lagunes, une station météo, et la formation de jury de nez externe ont été mis en place.

RÉSULTATS

- 5 000 m³/an d'eaux pluviales valorisées dont 1 500 m³ sur un système écologique d'épuration subventionnée par l'Agence de l'Eau
- 15 tonnes/an de déchets non compostables triés
- biodiversité : enrichissement faunistique des haies arbustives alentour

EN BREF

La Compostière de l'Aube

- Structure : TPE
- Salariés : 6
- Activité : recyclage de déchets organiques
- Tonnes traitées : 22 000 t/an
- Compost produit : 5 000 t/an

*Taillis à Très Courte Rotation

AVANTAGES DE LA DEMARCHE

- Amélioration de la traçabilité
- Pérennisation des processus internes
- Valorisation de l'image de l'entreprise

TEMOIGNAGE

« Pour les TPE, c'est un véritable investissement humain et financier, qui prend du temps avec des résultats qui ne sont pas immédiats. Un appui extérieur pour la partie documentaire, les formations, la veille réglementaire paraît indispensable. »

Fabienne HERARD,
Directrice du site.

MOTIVATIONS

La Compostière de l'Aube s'est tournée vers une alternative économique à l'ISO 14 001, adaptée à la taille de l'entreprise. L'objectif a été répondre aux exigences des clients en améliorant les pratiques de l'activité tout en minimisant les impacts sur l'environnement. La Compostière de l'Aube a pris connaissance de l'existence de ce label à travers la newsletter diffusée quotidiennement par la CCI :

http://presse.actuca.com/exports_CRCl/flash.html

MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE

MISE EN PLACE PAR UN CONSULTANT

L'accompagnement par un consultant a été primordial afin de guider l'entreprise tout au long de la démarche, notamment à travers les formations internes sur l'environnement, la sécurité et la réglementation du travail.

IDENTIFICATION DES PRINCIPALES EXIGENCES LEGALES

L'entreprise a opté pour une veille réglementaire et technique dans ces différents domaines assurée par le consultant.

IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Afin de maîtriser ses principaux impacts environnementaux (rejets aqueux, aériens et déchets), la Compostière de l'Aube a mis en place une démarche forte avec l'appui de la direction, tout en impliquant l'ensemble du personnel.

MISE EN PLACE D'UN PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES

Afin de réaliser un suivi optimal du site, des relevés internes journaliers des émissions de poussières et odeurs sont effectués, ainsi qu'un suivi des non-conformités et l'état d'avancement des plans d'action. Un indicateur sur la réalisation des mesures et des contrôles à effectuer est en cours.

FORMALISATION DE L'ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'entreprise est formalisé dans sa politique environnementale et son manuel environnemental.

COMMUNICATION EnVol®

Affichage de l'attestation d'évaluation. Mention dans la réponse aux appels d'offre, sur la page Facebook et site internet, lors des portes ouvertes et visites du site.

EN SAVOIR PLUS

D'autres façons de s'engager dans une démarche de management environnemental existent quelle que soit la taille de l'entreprise :

- soit par étapes (pour les TPE/PME) avec 123 Environnement,
- soit d'une manière globale via EMAS, ISO 14 001

■ Site internet

<http://www.lacompostieredelaube.fr>

■ EnVol®

<http://www.envol-entreprise.fr>

<https://www.evaluation-envol-afnor.org>

■ CCI infos

<http://www.veillestrategique-champagne-ardenne.fr/>

CONTACTS

■ Entreprise

Fabienne HERARD

Directrice du site

Tél. 03 25 70 85 81 – Fax : 03 25 70 85 82

E-mail : lacompostiere.aube@orange.fr

■ Conseiller CCI

Kévin PASCUAL

Animateur régional SM2E

Tél. 03 26 69 33 54 – Fax : 03 26 69 33 69

E-mail : sm2e@champagne-ardenne.cci.fr

Pour tous renseignements concernant l'opération SM2E – Systèmes de Management de l'Environnement et de l'Énergie, contacter votre conseiller.